

I. GESTION LOCATIVE

Gestion administrative et financière complète, gestion technique petit entretien
Déclarations fiscales (récapitulatif annuel par propriétaire)

Honoraires
hors taxesHonoraires
T.T.C.

Option avec reversement de fonds trimestriel *

7%

8,40%

Service Premier (gestion de base avec reversement de fonds mensuel plus prestations II A, II B, II C, offertes et frais de gestion administrative et comptable du contrat d'assurance loyers impayés souscrit par le mandant offert) *

8%

9,60%

II. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

A. Gestion des sinistres Gestion administrative et financière (par dossier)

50,00€

60,00€

B. Recouvrement gestion précontentieux et contentieux Forfait

100,00€

120,00€

C. Exécution et Mise en oeuvre du titre exécutoire et exécution Forfait

100,00€

120,00€

D. Gestion technique gros entretien et travaux supérieurs à 300 €
Travaux de l'étude à la réalisation (sur montant HT des travaux) *

5%

6,00%

III. AUTRES prestations particulières, expertise

Directeur Administration de Biens..... Tarif Horaire

60,00€

72,00€

Gestionnaire Administration de Biens Tarif Horaire

30,00€

36,00€

Expertise (temps passé)

tarif horaire HT

tarif horaire ttc

Aide à la déclaration de revenus

100,00€

120,00€

Taux de TVA applicable au 01/01/2017

20,00%

* Pourcentage d'honoraires perçus sur les loyers mensuels encaissés charges comprises

CENTURY 21 AGENCE GASTALDY propose également au bailleur de souscrire une assurance contre les impayés de loyer au coût actuel de 1,98% (détails dans la notice d'assurance jointe). Toute variation à la hausse ou à la baisse de ce coût sera appliquée sur les lots assurés

I. TRANSACTIONS	Honoraires TTC (1) Modalité	A la charge de
Vente de moins de 100.000 euros avec un minimum de 2.000 euros HT	8,40%	du vendeur *
Vente de plus de 100.000 euros	6,00%	du vendeur *
Vente de terrains	9,60%	du vendeur *
II LOCATIONS		
a) Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi de 1989)		
Entremise et négociation	750,0€	du bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10 € TTC /M2	du bailleur
Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	10 € TTC /M2	du locataire
Etat des lieux	3 € TTC /M2	du bailleur
Etat des lieux	3 € TTC /M2	du locataire
b) LOCATIONS Résidence secondaire		
Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	12,00%	du locataire
c) LOCATIONS SAISONNIERES		
Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	24,00%	du locataire
d) LOCATIONS autres		
Honoraires de location exprimés en pourcentage du loyer annuel hors charges	10,00%	du locataire
ESTIMATIONS		
	SELON DEVIS	du propriétaire

(1) TVA au taux en vigueur de 20 %

* dans le cadre d'un mandat confiance, une rétrocession de 50 % des honoraires de transaction peut vous être consentie. N'hésitez pas à nous consulter à ce sujet !

